

LE JOUR, 1952
30 DECEMBRE 1952

EN SYRIE

Nous ne parlerons des choses de Syrie qu'avec prudence. Il n'y a jamais dans nos intentions quelque chose de tendancieux à l'égard du pays voisin. Nous désirons beaucoup voir le Gouvernement actuel réussir encore que, sur certains de ses actes, il y ait légitimement beaucoup à dire. Mais une sorte d'épuration vient de se produire dans les milieux « subalternes » de l'armée syrienne que l'information officielle a portée à la connaissance du public et qu'on ne peut pas ignorer.

Dans un communiqué paru dimanche, des connivences et des intrigues obscures entre hommes politiques et militaires sont dénoncées et il est fait allusion à des imputations ayant trait à la politique étrangère et à l'organisation de la défense collective, contre quoi le Gouvernement se défend.

C'est en somme contre un nationalisme exaspéré que le Gouvernement syrien réagit. Faut-il lui dire qu'à cet accès de nationalisme extrême, lui-même n'est pas tout à fait étranger ? Voilà longtemps qu'il a sur ce terrain des attitudes intransigeantes.

Ce ne sont pas d'abord les paroles qui comptent, ce sont les actes. Nous Libanais, par exemple, nous sentons chaque jour un peu plus l'hostilité montante et imméritée qui, du côté syrien, nous entoure ; et ce n'est pas sans étonnement que les étrangers de toute nationalité ont vu venir le décret-loi syrien sur la possession des terres. Si la densité de la population syrienne justifiait une telle mesure, on l'eût à la rigueur comprise. Mais, d'une part, les Syriens peuvent devenir propriétaires de terrains de culture jusque dans les pays surpeuplés et, d'autre part, la population rurale syrienne est une des moins denses, des plus clairsemées du monde.

Même la densité générale de la population en Syrie ne dépasse pas vingt habitants au kilomètre carré, cependant qu'au Liban elle est au moins six fois ce chiffre. Et au Liban, il n'y a pas (et nous espérons qu'il n'y aura jamais) de restrictions du genre de celles que les Syriens multiplient ; sous réserve seulement de la protection des intérêts supérieurs de l'Etat contre les entreprises d'Israël.

En somme, le Gouvernement syrien exalte un nationalisme extrême, cependant que, de ce nationalisme interprété de façon déraisonnable par des fauteurs de désordres, il sent lui-même les atteintes. La Syrie veut des armes, des capitaux et des ressources de toute sorte de l'étranger et elle affiche contre l'étranger des suspicions qui touchent à l'offense. Il faut être conséquent avec soi-même.

Le nationalisme arabe, comme il se présente, était compréhensible au temps des Jeunes-Turcs et quand l'Europe elle-même n'avait pas cessé de développer sa crise des nationalités ; mais maintenant qu'il faut vivre ensemble, se nourrir ensemble, se défendre ensemble ; maintenant que, des moyens de défense indispensables, on n'en fabrique soi-même aucun, comment justifier le nationalisme qui, en fait, traite l'étranger le moins étranger en ennemi ?

L'interdépendance des nations est devenue telle qu'il ne peut plus y avoir d'ennemis véritables que sur le plan des principes et des idées. N'étaient des questions fondamentales qui engagent l'homme tout entier et son avenir, on fraterniserait avec l'univers.

Le régime syrien actuel, il faut le louer à très haute voix d'être un régime d'organisation et d'ordre. S'il n'existait pas, la Syrie se retrouverait sur le chemin de l'aventure ; mais ce régime est assez fort et assez clairvoyant pour rallier les foules sans recourir aux propagandes qui finalement déchaînent les foules.

La politique syrienne est une politique de nationalisme aigu, cependant que la doctrine politique syrienne est, paradoxalement, à l'égard des autres pays arabes, une doctrine de ralliement. Comment concilier cela ?

Le petit événement d'ordre intérieur qui vient de se produire en Syrie a dû alerter les maîtres de l'Etat. Ce sera, nous l'espérons, pour le bien général.

Dans le nationalisme syrien, il peut y avoir plus d'éléments de faiblesse que de force. Il faut craindre de pousser les passions, même les plus nobles, au point où l'on ne peut plus les maîtriser.

Après le décret sur les terres, le Gouvernement syrien ne peut plus faire un pas sur le plan de la collaboration internationale sans se voir accuser de trahison.

Nos actes nous suivent en effet ; et parfois leur retentissement nous devance. Nous ne quitterons pas ce sujet sans adresser de façon très sincère aux Syriens, pour le nouvel an, nos vœux fraternels.